

Cuges

au



N° 1319
du 11 février 2015



Réunion publique ZAC des Vigneaux

En raison des mauvaises conditions climatiques, la réunion publique relative à la ZAC des Vigneaux a dû être annulée le jeudi 5 février 2015. Elle est reportée au jeudi 12 février 2015, 18 heures, salle des mariages.

Développement économique



Salon Chasse et Nature
Une réunion préparatoire à l'événement «Salon Chasse et Nature» est

organisée le mardi 17 février à 18h30, à la salle des mariages. Merci de vous inscrire à chassecuges@gmail.com

Conseil municipal

La séance du prochain conseil municipal se tiendra le lundi 16 février à 19h00 à la salle des mariages.

Retrouvez toutes les informations sur le site de la commune.

Gens du voyage

Les gens du voyage récemment installés sur le parking du stade, ont quitté les lieux le dimanche 8 février.

Culture

Pour le spectacle du 14 février à la Criée, le déplacement se fera en co-voiturage avec un minibus et quatre voitures. Rendez-vous devant la mairie à 18h45.

Édito

Mise au point.

La désinformation est un exercice que nos opposants maîtrisent parfaitement, elle mérite au moins de devoir donner les précisions qui s'imposent pour expliquer les changements qui ont affecté notre conseil municipal pendant les dix derniers mois. L'article de presse auquel l'opposition fait référence dans son édit, fera prochainement l'objet d'un rectificatif dans les colonnes de la Provence, ne mélangeons pas information et dérapage journalistique auxquels Sylvia Barthélémy, Présidente de l'Agglo et moi-même avons été soumis dernièrement dans la presse. Dès notre début de mandat, le deuxième adjoint délégué au personnel s'est vu dans l'obligation de démissionner de son mandat d'élu car promu au poste de Directeur Général des Services à l'Agglo, cette fonction étant incompatible avec l'exercice du poste d'adjoint. Quelques semaines après, l'adjoint à l'urbanisme, démissionnait de son poste, invoquant sans conteste, une forme d'incompréhension face au fonctionnement de l'équipe et à la politique menée, cela n'engageait que lui. Plus récemment, l'adjointe aux affaires sociales a effectivement démissionné de son mandat, pour des raisons plus « sensibles » puisqu'elle justifiait sa démission notamment par une incompatibilité avec d'autres élus. Cette élue qui, je le rappelle, faisait également partie de l'équipe précédente (celle de Gilles Aicardi) avait déjà été victime d'une certaine incompatibilité avec les élus de l'époque... Je pense que trois de nos opposants qui appartenaient à cette même équipe, souffrent d'amnésie sur ce chapitre ! Là s'arrêtent les démissions d'adjoints qui, n'en doutez pas, ont été remplacés par des personnes toutes aussi compétentes et impliquées dans la vie communale. Le quatrième élu n'a fait que remettre ses délégations qui portaient sur l'eau, le Canal de Provence, la plaine agricole et le Parc Naturel Régional. Cet élu qui se démarque de notre équipe par « son appartenance à un groupe distinct » ne manquera pas, lors des

conseils municipaux, dont il fait toujours partie, d'évoquer avec passion les problèmes liés à ses précédentes délégations et nous saurons prendre en compte ses remarques aussi franches soient elles !

Notre équipe a été élue car elle faisait valoir sa diversité et une « ouverture » vers des courants politiques de gauche et nous l'assumons. D'autres élus appartenant à cette famille politique sont toujours à nos côtés et nous nous en félicitons. Les ajustements de début de mandat sont inévitables, d'autant plus lors d'un premier mandat.

N'oublions pas que nos prédécesseurs ont connu en leur temps les mêmes déboires qui auront conduit notamment, en début de mandature, à la démission de l'adjoint au sport, puis à l'absence prolongée et très remarquée en conseil municipal de cette même élue aux affaires sociales. Enfin dans un combat fratricide de guerre des chefs et de division des troupes, le retrait de ses délégations et la mise à l'écart finale du premier adjoint M. Claude Gubler...

Sur cet autre chapitre, je crois que nos opposants souffrent encore d'amnésie !

En tout état de cause, je peux affirmer que l'équipe qui m'entoure est aujourd'hui resserrée et soudée dans l'action et les objectifs à atteindre. L'opposition qui évoque « nos multiples démissions » comme un « mépris à la population » souffre incontestablement d'amnésie profonde ! Elle oublie en effet que six élus, issus de sa liste, ont dû démissionner pour pouvoir présenter M. Antoine Di Ciaccio (front de gauche), alors en onzième position, et donc inéligible, au conseil municipal et au conseil communautaire, comme si Gérald Fasolino n'avait pu se passer de son mentor... Si cela ne s'appelle pas « du mépris à l'égard des colistiers et de la population » alors il faudra s'en expliquer...


Le Maire,
Bernard Destrost

C.H.L. Section judo

Paul Cabibbo a participé samedi 31 janvier au plus important tournoi vétérans national « L'Eurometropole Masters Print S.A » à Lille et fini 2ème dans la catégorie M6 moins de 66kg.

Dimanche 1^{er} février : Sophie Roselier termine 3ème au Circuit Ceintures de couleurs de La Moutonne et en profite pour marquer des points pour sa ceinture noire. Dans un même temps, Camille King et Léo Durnaian ont participé au Championnat PACA Juniors 1^{ère} division, tous les deux en moins de 66kg. Ils se sont qualifiés pour les demi-finales du championnat de France.

Médiathèque



Pour préparer le carnaval du village, la médiathèque vous propose deux ateliers parents-enfants de fabrication de masques le samedi 14 et le samedi 21 février de 9h à 12h à la médiathèque. À partir de 6 ans, gratuit sur inscription au 04 42 73 39 55.

tadlachance et Planète Cuges



Les deux associations organisent trois ateliers de création pour réaliser une dragonne céleste à trottinettes pour le carnaval du village. Vous pouvez nous contacter au : 06 15 97 86 18.

Foyer Rural



Si vous voulez participer au carnaval de Cuges le 21 mars, choisir de préférence un costume en rapport avec le thème « le monde fantastique ».

Renseignements au 09 51 33 95 04.

Cultures en scène

Spectacles du mois de février :

Abonnement «Spécial Théâtre» le vendredi 13 février 2015 au Gymnase à 20h30 «CANDIDE».

Abonnement 8 spectacles le vendredi 20 février 2015 au GTP à 20h30 «BOXE BOXE» (Danse).

Exaudi



Créer les costumes pour le carnaval avec des objets de récupération ou à moindre frais : (Sacs poubelle, cartons, perles, tulle, rideaux, anciens costumes de danse... et laisser travailler l'imagination puisque nous sommes dans le fantastique.

Le samedi 14 et le samedi 21 février de 9h à 12h, salle de l'entraide.

Atelier gratuit sur inscription au 04 42 73 38 70.

Expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale

« Article paru hors délai, non publié dans le précédent Cuges au Cœur en vertu des dispositions de l'article 32 du règlement intérieur »

Effarant !

Samedi 31 janvier, dans un article intitulé « la majorité du Maire Bernard Destrost se fissure », le journal La Provence revient sur « les démissions en série » de l'équipe municipale. Après les démissions de Frédéric Cornille et de Lucien Zafra en 2014, l'hémorragie reprend en ce début d'année avec André Lambert qui rend ses délégations au Maire et Mireille Braissant qui quitte carrément le conseil municipal.

En dix mois, trois adjoints au maire démissionnaires plus un conseiller municipal qui renonce à ses délégations, de quoi interpeller ! C'est ce que fait le journal La Provence, en interrogeant le Maire sur ces départs et en se procurant les lettres des démissionnaires.

Et là, nous sommes effarés ! Effarés de la manière éhontée avec laquelle le Maire explique ces départs. Si on imagine bien qu'il puisse être politiquement gênant pour Bernard Destrost de devoir s'expliquer sur des démissions successives dans son équipe, on est stupéfaits de ses déclarations très éloignées de

la vérité ! Alors que Frédéric Cornille, Mireille Braissant et André Lambert dénoncent tous les trois dans leurs lettres de graves problèmes de fonctionnement et de communication au sein de l'équipe municipale, le Maire invoque des problèmes de santé pour l'un, des difficultés relationnelles pour l'autre, allant même jusqu'à affirmer pour le 3ème qu'il n'a pas rendu sa délégation !

Quel mépris vis-à-vis de ses coéquipiers et vis-à-vis de la population à laquelle il cache la vérité ! Cela dépasse l'entendement !

Et cela pose question : quelle confiance accorder à la parole de Bernard Destrost ?

Au-delà de la crise politique que soulèvent ces démissions en série, c'est aussi une crise morale et une crise de confiance à laquelle Bernard Destrost doit maintenant faire face.

Gérald Fasolino - Mireille Parent - Philippe Coste - Fabienne Barthélémy - Antoine Di Ciaccio.

On nous prie de communiquer

● Donne à personne avec jardin, un magnifique berger australien femelle de 18 mois (pure race avec LOF) : 06 74 03 94 19.

● Loue studio à Saint Léger les Mèlèzes, au pied des pistes, pour 4 à 5 couchages, au week-end ou à la semaine : 06 76 72 40 39.

● Perdues clefs de voiture Volkswagen avec porte-clef trèfle à 4 feuilles en argent. Contact : 06 17 78 52 44.

● Vends frigidaire congélateur et canapé convertible 3 places : 06 29 45 25 36.

● Professeur donne cours de français, anglais allemand et italien, tous niveaux : 06 79 14 17 92.

● Les fleurs de St Eloi : c'est reparti pour une nouvelle saison. Rendez-vous à partir du 15 février, les lundis et mercredis de 14h à 17h. Renseignements : 06 85 04 31 02.

Station Total

La station Total vous propose ses nouvelles prestations : mécanique, pneumatique, pré-contrôle technique et dépannage. Tel : 04 42 73 80 07

Elise Fleuriste



Samedi 14 février, pour fêter la St Valentin, Elise, votre fleuriste vous attend sur le marché de 8h à 13h et devant le Carrefour contact de 14h à 20h.

Plomberie

Nouveau à Cuges : Société BPE Barthe Plomberie Electricité pour création, rénovation, dépannage ou prestation de services. Contact : 06 23 20 27 13 ou societebpe@gmail.com.

Lei pin Services

Leipin Services vous propose un service d'aides à domicile : ménage, repassage, vitres, rangement, livraison de courses, aide à la préparation des repas et même du soutien scolaire. Leipin Services propose aussi d'effectuer vos travaux de jardinage ou de petit bricolage. Agréée par l'état nous vous faisons bénéficier d'une réduction ou crédit d'impôt de -50% sur votre facture !

Appelez-nous pour un devis simple et gratuit : 06 17 54 54 45 / 04 88 42 22 32 - leipinservices@gmail.com